



Le logo Metal Recycles Forever

Lignes directrices d'utilisation hors emballage

Un aperçu de l'application hors emballage du logo Metal Recycles Forever

Introduction

Le logo Metal Recycles Forever communique aux consommateurs les avantages intrinsèques du recyclage du métal résultant des propriétés permanentes de ce dernier.

Les présentes lignes directrices fournissent des instructions sur l'utilisation du logo et ont été élaborées pour protéger l'intégrité de son identité visuelle.



Sommaire

• •

L'initiative Metal Recycles Forever 04

Identité visuelle 05

Le Logo 06

Couleur 07

Espace libre et taille minimale 08

Utilisation incorrecte 09

Application 10

Application hors emballage 11

Lignes directrices hors emballage pour la signature
Metal Recycles Forever 12

La signature 13

Couleur 14

Espace libre et taille minimale 15

Utilisation incorrecte 16

Application 17

Contact 19



L'initiative Metal Recycles Forever

• •

Les métaux tels que l'aluminium (Al) et le fer (Fe) sont des éléments et ne peuvent donc pas être détruits. Dans le cas des métaux, c'est le produit final, par exemple une canette, une voiture ou un avion, qui aura une fin de vie, et non le matériau de base.

Le métal avec lequel les produits ont été fabriqués reste une ressource disponible en permanence, qui peut être réutilisée indéfiniment grâce au recyclage.

L'identité visuelle de Metal Recycles Forever symbolise l'avantage environnemental durable du métal, recyclable à l'infini sans perte de qualité. L'identité visuelle rappelle et incite les consommateurs à trier et à recycler leurs emballages métalliques, et ainsi contribuer à la disponibilité du matériau pour de futurs produits métalliques, compensant ainsi le besoin d'utiliser des matériaux primaires dans un monde où les ressources et l'énergie sont de plus en plus limitées.

Les consommateurs souhaitent de plus en plus s'impliquer et contribuer à une économie circulaire. Ils attendent que les marques, les sociétés et les institutions jouent aussi leur rôle.

Cette identité visuelle démontre au consommateur que la marque a choisi un matériau d'emballage capable de participer pleinement à l'économie du recyclage.

Le Logo

Le logo Metal Recycles Forever symbolise les avantages uniques du métal en matière de durabilité. Dans la conception, l'élément principal de la « Marque Infinity » indique clairement que le métal est recyclable indéfiniment sans perte de qualité. Ces lignes directrices expliquent en détail la manière dont le logo peut être utilisé dans des applications hors emballage.

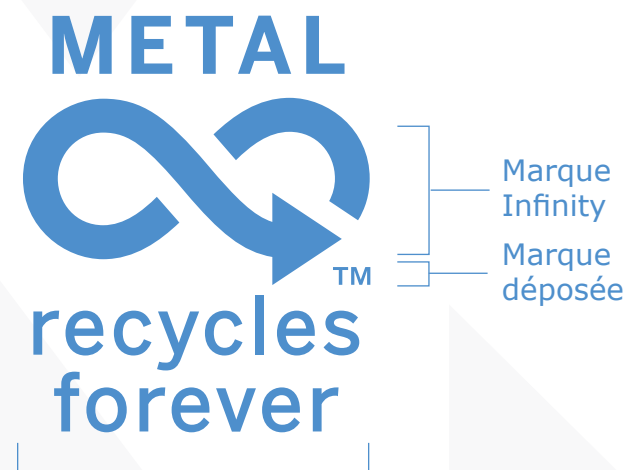
Des traductions approuvées du logo sont disponibles dans les principales langues européennes et mondiales. Si vous avez besoin d'éclaircissements sur un point ou de conseils supplémentaires sur l'utilisation du logo Metal Recycles Forever, veuillez utiliser les coordonnées figurant à la dernière page de ces directives.

Marque déposée

Le logo Metal Recycles Forever et la marque Infinity sont la propriété intellectuelle de Metal Packaging Europe et sont enregistrés au niveau international en tant que marque déposée.

Le logo Metal Recycles Forever ne doit être utilisé dans des applications autre que les emballages que si vous l'utilisez déjà, ou prévoyez de l'utiliser, sur vos emballages. Pour l'utiliser sur vos emballages, vous devez avoir terminé le processus de demande en ligne et reçu la confirmation que votre demande a été approuvée.

Dans certains cas, Metal Packaging Europe autorise l'usage du logo pour des applications hors emballages uniquement. La demande d'autorisation d'utiliser le logo de cette manière doit être effectuée à l'adresse email figurant à la dernière page de ces lignes directrices.



Logo Metal Recycles Forever

Le logo ne peut pas être modifié, copié, reproduit, ou utilisé de toute autre manière sans autorisation préalable. (Voir la dernière page de ces lignes directrices pour les coordonnées).

Couleur

..

L'utilisation des couleurs pour le logo Metal Recycles Forever est flexible. La Marque peut être utilisée dans la/les couleur(s) primaire(s) de l'organisation ou de la marque qui l'appose.

Le choix de la couleur du logo doit être adapté pour garantir un contraste maximal avec la couleur de fond sur laquelle le logo Metal Recycles Forever est appliqué. Si la lisibilité et l'impact du logo sont compromis par un manque de contraste, il convient d'utiliser une version noire ou blanche du logo.

Pour obtenir un fichier haute résolution ou vectoriel du logo Metal Recycles Forever¹, vous devez soumettre une demande d'utilisation du logo sur vos emballages, et celle-ci doit être approuvée. Pour ce faire, rendez-vous sur www.metalrecyclesforever.eu. Si vous n'envisagez pas d'utiliser le logo sur un emballage, vous devez plutôt contacter Metal Packaging Europe en utilisant les coordonnées figurant à la dernière page des présentes lignes directrices.



Exemples du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) en noir et blanc



Exemples du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) en couleur

¹ En application de la loi no 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite Loi Toubon, les mentions apposées doivent être en langue française ou traduites, si l'apposition de la mention est faite dans une langue autre que française

Espace libre et taille minimale

Afin de préserver l'impact visuel du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever), un espace libre minimum autour du logo doit être respecté.

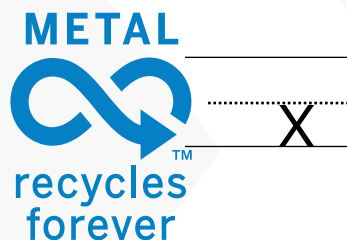
Dans toutes les applications, un espace libre défini par un « X » doit être maintenu autour du logo. Pour préserver l'intégrité visuelle du logo, cet espace doit être dépourvu de tout texte ou d'éléments graphiques.

Exceptions

Lorsque l'espace est limité en raison du nombre d'informations au dos de l'emballage, l'espace libre minimum peut être réduit à la largeur d'un demi-X.

Taille du logo

Pour garantir la lisibilité, des précautions supplémentaires doivent être prises lors de l'impression du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) en petit format. Pour les documents imprimés, le logo ne doit pas être reproduit dans des tailles inférieures à 11 mm de large pour que caractères soient lisibles. Pour certaines traductions, il peut être nécessaire d'imprimer le logo à 12 mm de large pour qu'il reste lisible.



X = Profondeur de la marque Infini (Infinity) dans le logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) • •



Espace libre autour du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever)



Taille minimale du logo : 11 mm de large

Utilisation incorrecte

• •

Il est important que l'apparence du logo Metal Recycles Forever soit protégée. Le logo ne doit jamais être modifié, recréé ou déformé de quelque manière que ce soit.

Le logo comporte un symbole de marque déposée™, qui doit toujours apparaître à droite de la marque Infini (Infinity).

Les fichiers Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) fournis par Metal Packaging Europe via la plateforme d'application du logo Metal Recycles Forever sont les seules versions pouvant être utilisées.



Le logo doit toujours être montré en position verticale et jamais incliné.



Ne retirez aucun élément du logo.



Le logo ne doit pas être étiré ou déformé de manière disproportionnée.



Le logo doit toujours être imprimé en couleur unie, jamais en opacité réduite.

Application

Cette section fournit quelques exemples de comment et où le logo Metal Recycles Forever peut être utilisé sur différentes supports hors emballage.

Application hors emballage

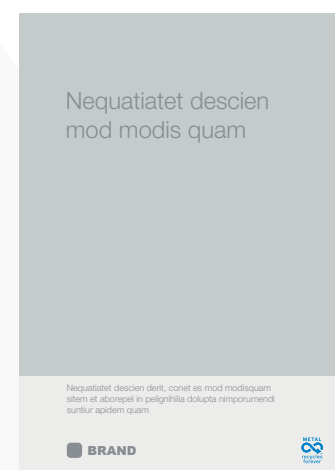
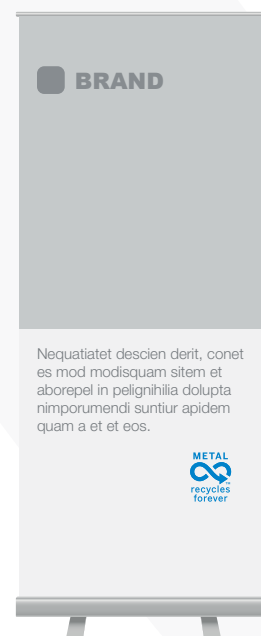
La position du logo Metal Recycles Forever dépend du type d'impression et du type de matériau.

Quelques exemples de son utilisation sont illustrés ici.

Fond de stand



Kakémonos et Posters





Signature Metal Recycles Forever

Lignes directrices hors emballage

Cette section donne un aperçu de la manière dont la signature Metal Recycles Forever peut être utilisée dans les applications hors emballage.

La signature

• •

Le signature Metal Recycles Forever a été conçue pour une utilisation hors emballage dans les cas où il n'est pas possible d'utiliser le logo Metal Recycles Forever, pour des raisons d'espace ou de conception. Pour toutes demandes d'éclaircissements sur un point ou de conseils supplémentaires sur l'utilisation de l'identité visuelle de Metal Recycles Forever, veuillez utiliser les coordonnées figurant à la dernière page des présentes lignes directrices.

Marque déposée

La signature Metal Recycles Forever est la propriété intellectuelle de Metal Packaging Europe et est enregistrée au niveau international en tant que marque déposée.



La signature ne doit pas être modifiée, copiée ou reproduite.

Couleur

..

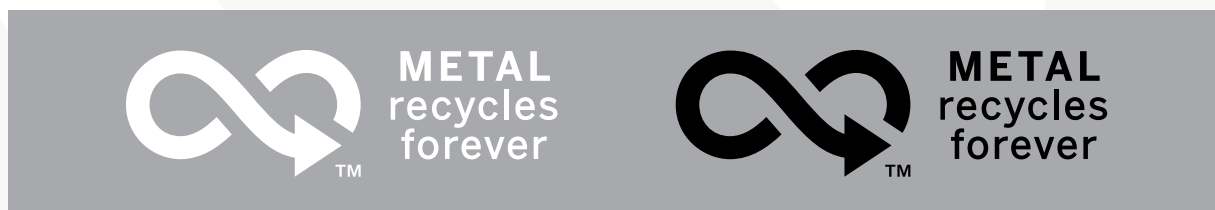
L'utilisation des couleurs pour la signature Metal Recycles Forever est flexible. La Signature peut être utilisée dans la/les couleur(s) primaire(s) de l'organisation ou de la marque qui l'appose.

Lors du choix de la couleur de la signature, il faut particulièrement veiller à garantir un contraste maximum entre la couleur de fond sur laquelle la signature Metal Recycles Forever est appliqué, et la couleur utilisée. Si la lisibilité et l'impact de la signature sont compromis par un manque de contraste, il convient d'utiliser une version noire ou blanche de la signature.

Signature Metal Recycles Forever - versions couleur



Signature Metal Recycles Forever - versions noir et blanc



Espace libre et taille minimale

Afin de préserver l'impact visuel de la signature Metal Recycles Forever, un espace libre minimum autour de celle-ci doit être respecté.

Dans toutes les applications, un espace libre défini par un « X » doit être maintenu autour de la signature. Pour préserver l'intégrité visuelle de la signature, cet espace doit être dépourvu de tout texte ou élément graphique autre que le symbole de marque déposée™.

Taille du logo

Pour garantir la lisibilité, des précautions supplémentaires doivent être prises lors de l'impression de la signature Metal Recycles Forever en petites tailles. Elle ne doit pas être reproduite dans des tailles qui compromettent sa lisibilité.



Utilisation incorrecte

Il est important que l'apparence de la signature Metal Recycles Forever soit protégée. Elle ne doit en aucun cas être altérée, recréée ou déformée.

La signature comporte un symbole de marque déposée™, qui doit toujours apparaître à côté de la marque Infinity.

Les fichiers du logo Metal Recycles Forever fournis par Metal Packaging Europe sont les seules versions utilisables.



La signature doit toujours être montrée en position verticale et jamais inclinée.



Ne retirez aucun élément de la signature.



La signature ne doit pas être étirée ou déformée de manière disproportionnée.



La signature doit toujours être imprimée en couleur unie, jamais en opacité réduite.

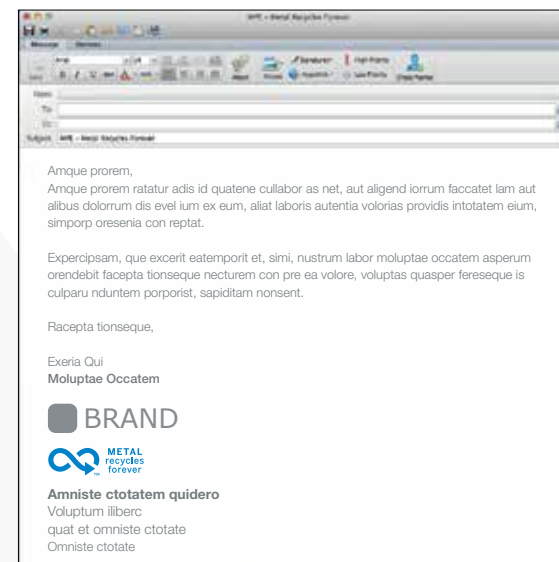
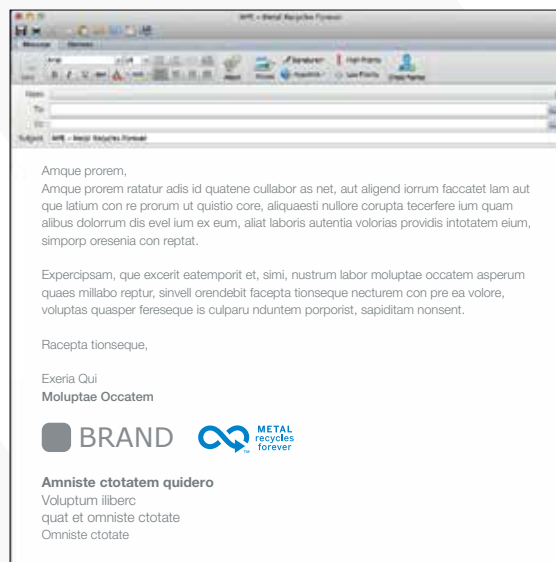
Application

• •

Signature d'email

Lors du positionnement de la signature Metal Recycles Forever dans un email, il convient de tenir compte du format et de la mise en page de la signature d'email de l'entreprise ou de l'organisation utilisatrice. Dans la mesure du possible, la signature Metal Recycles Forever doit être placée en bas à gauche de l'email et à droite du logo de l'organisation qui l'utilise.

Si vous avez besoin d'éclaircissements sur un point ou de conseils supplémentaires sur l'utilisation de l'identité visuelle de Metal Recycles Forever, veuillez utiliser les coordonnées figurant à la dernière page de ces lignes directrices.



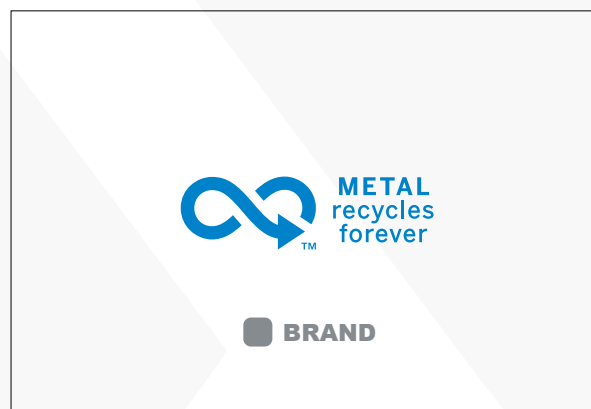
Application

• •

Présentation PowerPoint

Lors du positionnement de la signature Metal Recycles Forever dans une présentation PowerPoint, le format et la mise en page utilisés par l'entreprise ou l'organisation utilisatrice doivent être pris en compte. Les images de cette page doivent servir de source d'inspiration.

Si vous avez besoin d'éclaircissements sur un point ou de conseils supplémentaires sur l'utilisation de l'identité visuelle de Metal Recycles Forever, veuillez utiliser les coordonnées figurant à la dernière page de ces lignes directrices.





Metal
Packaging
Europe

Contact

..

Email :

info@metalphasingeurope.org

Pour obtenir plus d'informations et soumettre une demande d'utilisation du logo, rendez-vous sur : <https://www.metalrecyclesforever.eu>

Le logo Metal Recycles Forever est la propriété exclusive de Metal Packaging Europe. Une licence d'utilisation du logo Metal Recycles Forever est accordée une fois que vous avez rempli un formulaire de demande en ligne, et pris l'engagement de respecter les conditions générales d'utilisation. Vous pouvez y accéder en utilisant l'adresse web indiquée dans les coordonnées ci-dessus.

Metal Packaging Europe surveille activement l'utilisation du logo sur les emballages et le matériel promotionnel présents sur le marché et prendra les mesures appropriées pour protéger son intégrité. Les détenteurs de licence sont encouragés à informer Metal Packaging Europe de tout soupçon d'utilisation abusive.

En cas d'utilisation abusive du logo, la procédure suivante sera mise en œuvre :

- L'entreprise ou l'organisation qui utilise abusivement le logo, sera contactée par écrit et/ou par téléphone et la plainte sera examinée.
- Le cas échéant, des mesures correctives seront exigées dans un délai donné.
- Une action de suivi sera menée pour s'assurer que l'utilisation abusive a été corrigée.

Metal Packaging Europe se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute partie qui reproduit, copie ou associe le logo Metal Recycles Forever sous quelque forme que ce soit, sans autorisation préalable.